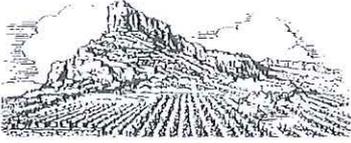


République Française		COMMUNE DE SOLUTRE-POUILLY
Département de Saône et Loire		Extrait du Registre des arrêtés du Maire de la commune de SOLUTRE-POUILLY
Arrondissement de Mâcon		
OBJET :	Autorisation de voirie pour l'entreprise MARTINOT TOITURE pour des travaux de remplacement de gouttières et nettoyage de la toiture de la propriété de Monsieur Marc GREFFET, 403 Route de la Roche à SOLUTRE-POUILLY.	

Nous, Maire de Solutré-Pouilly,

- Vu la demande d'autorisation de travaux reçue le 18 Avril 2024 de l'entreprise MARTINOT TOITURE, 900 Route de VERGISSON, 71960 PIERRECLOS, pour des travaux de remplacement de gouttières et nettoyage de la toiture pour la propriété de Monsieur Marc GREFFET, 403 Route de la Roche, à SOLUTRE-POUILLY,

- Vu le Code des Communes,
- Vu le Code de la voirie routière,
- Vu que pour la bonne exécution des travaux, il y a lieu de réglementer le stationnement.

ARRETONS

ARTICLE 1 : Autorisation.

Le bénéficiaire est autorisé à exécuter les travaux décrits ci-dessus à compter du 22 Avril au 29 Avril 2024, soit 8 Jours calendaires.

ARTICLE 3 : Stationnement.

Le stationnement sera interdit pendant toute la durée des travaux sur l'emprise du chantier.

ARTICLE 4 : redevance d'occupation du domaine public.

Par délibération du 3 novembre 2009, la municipalité a fixé, à compter du 1^{er} janvier 2010 une redevance d'occupation du domaine public de 20€ par mois à compter du 4^{ème} mois d'occupation du domaine public (pour échafaudage, clôture de chantier, dépôt de matériaux, bois, engins de chantier, matériels de chantier...). La première demande jusqu'à concurrence de 3 mois est gratuite. Le règlement de cette participation se fera par l'émission d'un titre de recette établi au nom du demandeur.

ARTICLE 5 : Sécurité et signalisation de chantier

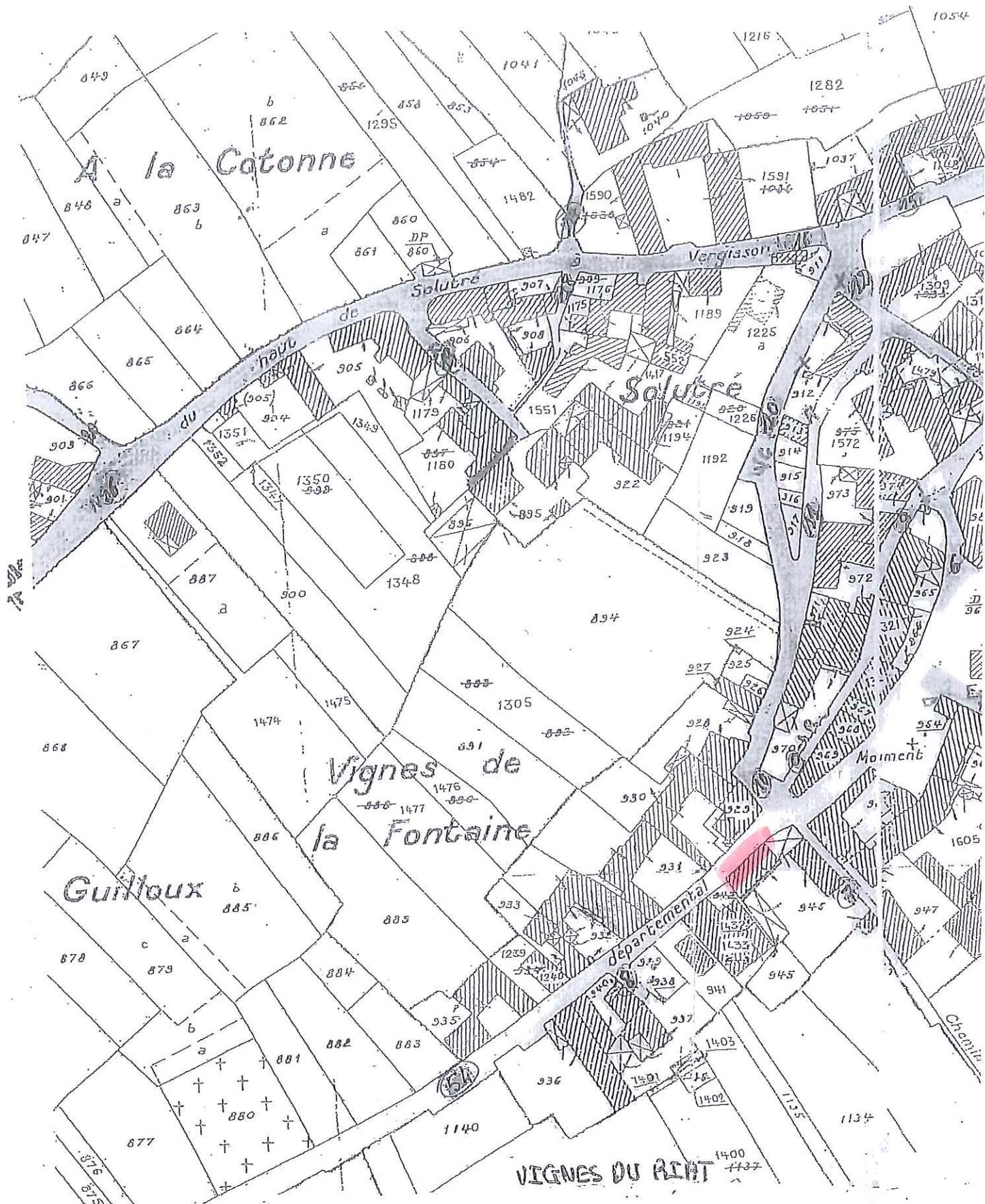
Les panneaux de circulation réglementaires seront installés par l'entreprise chargée d'exécuter les travaux pour permettre l'application du présent arrêté, qui sera affiché en Mairie et publié dans les conditions habituelles.

Fait à SOLUTRE-POUILLY

Le 18/04/2024

L'Adjoint au Maire,
Claude BOURDON





Solutré

- | | |
|----------------------------------|------------------------|
| 1/ Rue de l'école | 8/ Impasse du riat |
| 2/ Rue des Gerbeaux | 9/ Petite rue de la po |
| ③ 3/ Impasse des Gerbeaux | 10/ Rue Adrien Arceli |
| 4/ Impasse de la ruelle d'en bas | 11/ Rue Testot Ferry |
| 5/ Impasse de l'église | 12/ Chemin de pierres |
| 6/ Rue Edmond Laneyrie | 13/ Impasse du vieux |
| 7/ Impasse du clos | 14/ Chemin de la char |